



A.I.C.

Agence Immobilière de Combloux

| ACHAT | VENTE | LOCATION |

HONORAIRES DE L'AGENCE

Transaction

Vente Chalets / Appartements / Terrain
vente)

6 % TTC (*du prix de*

- Avec un minimum de :

5 000,00 € TTC

À la charge du vendeur.

Location

Locations de vacances

24 % TTC

- Frais de dossier

25,00 € TTC

À la charge du locataire.

Location à la saison

Entre 10% & 20% TTC

- Frais de dossier

600,00 € TTC

À la charge du locataire.